

DOCUMENT à consulter

Intégré au bulletin d'inscription, il doit être **lu, approuvé et signé au moment de l'inscription**.
Sa signature est un des éléments nécessaires à la procédure d'inscription.

Entre l'**Instituto Internacional de Sofrología Caycediana SL (Sofrocay)**

(ci-après nommé *l'organisme de formation ou INISCA*)

Sis à Avda. Josep Maria Marçet-Bel, 17 - 08193 Cerdanyola del Vallès – Barcelone (Espagne)

NIF : B67621839 (équivalent SIRET)

Représenté par le Dr Koen van Rangelrooij, directeur

Et le **STAGIAIRE « prénom – nom »**

(ci-après nommé *le bénéficiaire*)

Sis : « **ADRESSE** »

1. Objet, nature et durée de la formation

Le bénéficiaire entend participer à l'action de formation suivante organisée par l'organisme de formation.

Formation supérieure – 2026-2027

MASTER* SPECIALISTE EN SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE (*titre privé espagnol)

Degrés 5 à 12

Nature de la formation : **Hybride**, tutorat personnalisé, entraînements en groupe, webinaires et évaluation.

En cas de force majeure ou en cas de ne pas atteindre un nombre minimum de participants, INISCA se réserve le droit de remplacer les modules présentiels par des modules online et garantit la qualité de la formation dans les deux cas.

Durée : **436 heures**

Dates des modules en ligne :

Degré	Date	Horaires
Degré 5	12, 13 et 14 juin 2026	9h à 13h
Degré 6	25 et 26 septembre 2026	18h à 21h
Degré 7	2 et 29 novembre 2026	18h à 21h
Degré 8	22 et 23 janvier 2027	18h à 21h
Degré 9	19 et 20 mars 2027	18h à 21h
Degré 10	28 et 29 mai 2027	18h à 21h
Degré 11	17 et 18 septembre 2027	18h à 21h
Degré 12	12, 13, 14 novembre 2027	9h à 13h

Ces horaires sont orientatifs et susceptibles de modification.

Degré 5 et 12 : Option en présentiel à Altafulla Mar Hôtel – Altafulla – Tarragone (Espagne)

2. Prérequis

Le certificat de validation du Cycle Fondamental du Master spécialiste en sophrologie Caycédienne® émis par Sofrocay est requis pour suivre la formation supérieure. À défaut, l'attestation du Cycle Fondamental émis par une École de Sophrologie Caycédienne peut le remplacer.

3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à assurer sa présence aux dates et lieux prévus ci-dessus.

4. Tarifs de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session :

Options	Description	Prix TTC
A- Formation supérieure en ligne	Règlement comptant	3.770 €
B- Formation supérieure en ligne	18 mensualités de 220,50 €	3.970 €
C- Formation Cycle Radical (degrés 5-8)	Règlement comptant	1.940 €
D- Formation Cycle Radical (degrés 5-8)	6 mensualités de 340 €	2.040 €
E- Formation Cycle Existential (degrés 9-12)	Règlement comptant	1.940 €
F- Formation Cycle Existential (degrés 9-12)	6 mensualités de 340 €	2.040 €
Professionnels :		
G- Formation supérieure en ligne (degrés 5-12)	Règlement comptant	1.436 €
H- Formation supérieure en ligne (degrés 5-12)	6 mensualités de 245€	1.470 €
I- Formation Cycle Radical (degrés 5-8)	Règlement comptant	895 €
J- Formation Cycle Radical (degrés 5-8)	4 mensualités de 230€	920 €
K- Formation Cycle Existential (degrés 9-12)	Règlement comptant	895 €
L- Formation Cycle Existential (degrés 9-12)	4 mensualités de 230€	920 €
Supplément présentiel degrés 5 et 12 Règlement à l'inscription pour chaque degré Tarif forfaitaire de base en pension complète pour une chambre double		295 €

5. Modalités de règlement

Le bénéficiaire s'engage à verser la somme due selon les modalités de paiement convenues lors de l'inscription.

Dans le cas contraire, l'accès au Moodle sera interrompu et restitué dès la régularisation de la situation.
(voir article 9 de même contrat).

6. Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Inisca utilise la plateforme Moodle et Zoom professionnel pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et évaluer ses résultats : voir les vidéos, les vidéoconférences, le suivi pédagogique...

7. Diplôme

Le diplôme Master Spécialiste en Sophrologie Caycéienne sanctionne toute la formation après validation finale.

Ce Master est un titre privé espagnol.

8. Non réalisation de la prestation de formation

Il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au bénéficiaire les sommes indûment perçues de ce fait.

9. Résiliation du contrat

Il est convenu entre les deux parties de la présente convention que la résiliation du contrat sera prise en compte uniquement en cas de force majeure et sur présentation de justificatifs tels que maladies graves, changement de situation familiale incompatible avec la formation ...

Dans tout autre cas, aucun remboursement ne pourra être exigé au prestataire par le bénéficiaire.

En cas de non-règlement de la totalité ou de sommes dues par le bénéficiaire, l'accès au Moodle serait interrompu jusqu'à régularisation de la situation.

10. Protection des données

Le stagiaire est informé que ses données personnelles ou, si besoin, son représentant légal, ou les personnes à charge de l'exécution du contrat, devront signer le présent contrat et respecter la relation contractuelle et commerciale établie.

Ses données personnelles ne seront transmises à aucun tiers, sauf ceux établis par le contrat et légalement prévus à cet effet. Elles seront donc conservées toute la durée du contrat en vigueur, et après ce délai, resteront également sous couvert de INISCA, en respectant les délais légaux correspondants à d'éventuelles responsabilités contractuelles postérieures ou toute autre responsabilité qui implique un délai de conservation supérieur.

Ainsi donc, le stagiaire est informé qu'il peut exercer son droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition ou tout autre droit reconnu dans la normative applicable, en adressant les renseignements par courrier à INISCA ou par mail à sofrocay@sofrocay.com en joignant copie de sa carte d'identité et en établissant clairement l'objet pour lesquels il exerce ses droits de retrait, de rectification ou autre. Dans le cas de litige avec l'entreprise pour le traitement de ses données personnelles, il pourra déposer une réclamation à l'Agence de la Protection des Données (www.aepd.es).

11. Droit à l'image

Le stagiaire donne l'autorisation à INISCA, d'utiliser et de diffuser à titre gratuit et non exclusif son image et sa prestation réalisée dans le cadre de la formation supérieure 2026-2027, qu'elle qu'en soit le niveau, aux fins de la réalisation d'une captation filmée et audio de sa prestation sur support Internet, ainsi que de son exploitation sur tout support, à des fins d'enseignement, de recherche, culturelles, scientifiques ou commerciales.

12. Litiges

En cas de non règlement à l'amiable d'un litige, les tribunaux de Barcelone seront les seuls compétents à la résolution du différend.

Je, «**NOM**» «**PRENOM**», ai lu et accepte les termes du contrat.

Date :



Dr Koen van Rangelrooij
Directeur de Sofrocay